



Covid-19 : Témoignage de Corinne Imbert, élue et pharmacienne

lundi 4 mai 2020, par [lpe](#)

Corinne Imbert gère sa pharmacie à Beauvais sur Matha en Charente-Maritime, une commune où elle est également élue. Elle est également conseillère départementale et sénatrice. Ces mandats et sa profession lui apportent un regard avisé sur la situation actuelle liée à la crise sanitaire.

LPE : Vous aviez réagi en 2016 au sénat sur le cadre législatif et la pratique des essais cliniques suite au drame de Rennes. Pensez-vous que la recherche actuelle liée au Covid-19 est suffisamment encadrée ?

Corinne Imbert : *"La communauté internationale s'est saisie de l'urgence de trouver un traitement et un vaccin contre ce virus, je crois que près de 45 projets avancent. L'Institut Pasteur mène d'ailleurs trois projets. Le travail s'effectue autour de molécules connues (Hydroxychloroquine, BCG...) mais l'attente a généré des polémiques qui peuvent conduire à des comportements dangereux. Il ne faut pas se précipiter et ne jamais oublier que tout médicament peut avoir des effets dangereux sur l'organisme. Je pense que toutes les vérifications seront faites avant une mise sur le marché, espérons que la défiance habituelle vis à vis des vaccins sera atténuée !"*

Cette épidémie a révélé aussi notre dépendance à des fournisseurs étrangers de composants pour nos médicaments, entraînant une pénurie sur certains, qu'en pensez-vous ?

"Nous avons effectivement perdu notre indépendance sanitaire. La mise en place des médicaments génériques a provoqué cette délocalisation de production faute de marges suffisantes. En France, nous avons des façonniers qui assemblent les composants mais plus la matière première qui vient de Chine, d'Inde ou des Etats-Unis. C'est effectivement un point qu'il faudrait revoir à l'issue de cette épidémie. Il faudra alors certainement assumer le coût de cette indépendance retrouvée."

Ce lundi, les grandes surfaces vont vendre au public des masques pour lesquels vous devez en pharmacie gérer la pénurie depuis le début, comment expliquer ce décalage ?

"Je ne comprends pas. Nous comptons chaque masque distribué aux professionnels de santé faute d'approvisionnements suffisants et d'un coup, dans les grandes surfaces on découvre des stocks énormes... Ces grandes enseignes ont certainement une puissance d'achat que nous n'avons pas mais cet état de fait est désolant. Les dentistes par exemple, très exposés, vont reprendre leurs consultations à partir du 11 mai, il leur faudra des protections en nombre suffisant ! A l'échelle du département, la collectivité a fait en sorte d'équiper les personnels des établissements médico-sociaux avec 520000 masques et a mobilisé des entreprises majoritairement locales pour doter les 650000 Charentais-Maritimes d'un masque alternatif."

Vous êtes élue dans votre commune de Beauvais sur Matha, comment se prépare le déconfinement, notamment pour l'école ?

"Nous sommes bien entendu inquiets car le risque sanitaire est réel. Enfants, enseignants, parents, toutes ces personnes en contact rapproché, c'est un potentiel de contamination énorme. De plus, le délai pour s'adapter est court, l'envoi du protocole sanitaire aux Maires à 4 jours ouvrés de cette rentrée n'est pas raisonnable. Rappelons que les Maires avec leurs administrés, tout comme les chefs d'entreprise avec leurs salariés ont une responsabilité !"

Corinne Imbert est par ailleurs signataire [1] de la [proposition de loi "Création d'une assurance des risques liés à des menaces sanitaires graves"](#) enregistrée le 27 mars 2020.

Elle a également mis en relation l'interprofession du Cognac et les laboratoires Qualyse afin d'assurer une production de gel hydroalcoolique au profit des professionnels de santé en Charente et Charente-Maritime.

Propos recueillis par Cécilia Rochefort

Notes

[1] Tout comme les Sénateurs locaux Daniel Laurent (17) et Jean-Marie Morisset (79)